



**Le président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun, (MRC), Maurice Kamto, est actuellement empêché de quitter son domicile par les forces de la police et de la gendarmerie.**

Maurice Kamto, est pratiquement séquestré et interdit de tous mouvements par les forces de police et de gendarmerie. Un dispositif sécuritaire montre est déployé à l'entrée de son domicile à quartier Santa Barbara, Yaoundé.

Maurice Kamto, qui continue de revendiquer sa victoire à la présidentielle de 2018 a initié une série de marches à l'effet de chasser Paul Biya du pouvoir. L'opposant exige aussi la réforme consensuelle du système électoral et un dialogue franc à l'effet de résoudre la guerre dans la Sud-ouest et Nord-Ouest.

Les avocats de Maurice Kamto ont, il ya quelques jours, introduit, auprès du Tribunal de Première Instance de Yaoundé centre administratif, une requête visant la levée de son assignation à résidence. Mais l'on appris que cette demande a été rejetée. **« Je suis passé au secrétariat général de M. le président du TPI de Yaoundé centre administratif où j'ai déposé une requête aux fins d'être autorisé à assigner l'Etat du Cameroun à bref délai**

***en cessation de voie de faits. Il m'a été remis ma requête portant la mention au stylo rouge de rejet pour "absence d'extrême urgence" avec la signature du président du tribunal»,*** informe Me Hyppolite Meli, coordonateur du collectif des avocats de Maurice Kamto baptisé « **collectif Me Souop** ».

***« Mon client, le Pr Maurice Kamto, en plus de ce qu'il subit, qui porte des menaces sérieuses à sa vie, fait l'objet aujourd'hui de déni de justice»,*** ajoute l'avocat inscrit au barreau du Cameroun.